

**BILLETS
D'AFRIQUE**
devient

DÉCOLONISONS !

JOURNAL ANTICOLONIAL ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION SURVIE

N°359

JUIN 2026



SURVIE

DO YOU SPEAK FRENCH ARMY ? / MALI / CITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

3€

Agathe Habyarimana pas sortie d'affaire

Le 6 mai, la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris a annulé le non-lieu en faveur d'Agathe Kanziga, veuve de l'ancien président rwandais Juvénal Habyarimana, et ordonné la poursuite de l'instruction pour complicité de génocide, complicité de crimes contre l'humanité et entente en vue de commettre un génocide et des crimes contre l'humanité. Visée depuis 2007 en France par une information judiciaire, puis une plainte du Collectif des parties civiles pour le Rwanda (CPCR), de la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH), de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) et Ibuka France, Agathe Kanziga est placée depuis 2016 sous le statut de témoin assisté. Elle n'a jamais été mise en examen malgré la demande du Parquet national antiterroriste. C'est ce dernier, suivi des parties civiles, qui avait fait appel du non-lieu prononcé par les juges d'instruction en août 2025.

La justice française se laisse donc une dernière chance d'éclairer le rôle central d'Agathe Kanziga au sein de l'« Akazu », réseau politico-affairiste rwandais responsable du génocide des Tutsi-e-s, mais peut-être aussi de se pencher sur ses liens avec le mercenaire français Paul Barril, notamment à propos de vente d'armes au gouvernement génocidaire en mai 1994 (*Décolonisons* n°357, 04/2026). Car ce dossier a la particularité de ne pas concerner seulement la responsabilité d'une ressortissante rwandaise dans ce génocide, mais également de vastes zones d'ombre que la justice a pour l'instant refusé d'éclairer : livraisons d'armes par la France, rôle de mercenaires, auteurs de l'attentat contre l'avion de Juvénal Habyarimana...

La France finance le cadmium marocain

Présenté lors de sa signature, le 9 mai 2025, comme « [ambitionnant] de fournir aux agriculteurs, et particulièrement en Afrique des engrais verts », l'accord entre l'Agence française de développement (AFD), instrument de l'État français, et l'Office chérifien des phosphates (OCP), détenu à 95 % par l'État marocain, s'avère en fait extrêmement nocif pour l'agriculture et les humains (*Vert*, 8/04 & *Mediapart*, 21/04).

L'AFD se vante d'avoir accordé « le plus grand prêt non souverain de son histoire » (350 M€) pour aider l'OCP à inonder l'Afrique d'engrais phosphatés... bourrés de cadmium – un métal lourd considéré par le Centre international de recherche sur le cancer comme cancérigène, mutagène, reprotoxique. Par sa présence dans les aliments, de larges pans de la population y sont exposés. En France, première consommatrice européenne d'engrais phosphatés (dont beaucoup en provenance du Maroc), l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail alertait en février sur la « forte imprégnation par le cadmium de la population française ». La catastrophe sanitaire s'annonce bien pire en Afrique où les seuils réglementaires de cadmium dans les engrais sont nettement plus élevés qu'en Europe. Une situation dont l'AFD, pourtant bien informée, n'a cure. L'environnement comme la vie des populations comptent fort peu face aux intérêts économiques et diplomatiques de la France dont la relation avec le Maroc a été élevée, depuis la visite de Macron en octobre 2024, au rang de « partenariat d'exception renforcé ».

Thiaroye : une condamnation, enfin

Le 27 mars, le tribunal administratif de Paris a rendu une décision qui fera date : il a condamné l'État pour avoir dissimulé les circonstances du décès d'un soldat africain, M'Bap Senghor, mort lors du massacre commis par l'armée française le 1er décembre 1944 à Thiaroye. L'affaire était portée en justice par son fils, Biram Senghor, qui recevra 10 000 euros pour le préjudice moral – nous avons publié son portrait en 2024 (*Billets d'Afrique* n°342).

La décision rendue ne lui est que partiellement favorable : le tribunal ne condamne pas la France au titre du décès lui-même, les faits étant prescrits. En revanche, il souligne dans un communiqué que « les autorités françaises ont dans les années qui ont suivi le décès du père du requérant, délivré plusieurs informations erronées à sa famille, en indiquant qu'il avait été déserteur, que sa solde lui avait été intégralement versée et que les tirs des soldats français étaient une réaction proportionnée à la situation à laquelle ils

faisaient face. Si elles ont depuis reconnu que ces informations ne correspondaient pas à la vérité historique [...], elles n'ont pas mis en œuvre tous les moyens qui étaient à leur disposition pour faire la lumière sur les circonstances précises de sa mort ainsi que sur son lieu de sépulture. »

On pourrait retourner cet argument contre l'institution judiciaire dans son ensemble : sur ce dossier, et depuis une décennie, elle rend presque systématiquement des décisions favorables à l'État, reprenant à son compte le récit falsificateur d'une répression armée. Met-elle donc en œuvre tous les moyens à sa disposition pour dire le droit sur ce crime de masse prémédité ?

Le Sahara occidental censuré (ou presque) à Toulouse

Un collectif toulousain regroupant associations, syndicats, collectifs et organisations politiques, organisateur d'une journée de solidarité avec le Sahara occidental le 9 mai, a remporté une victoire face à la mairie de Toulouse. Celle-ci avait décidé de réquisitionner sans justification une salle municipale prévue pour accueillir l'événement, pourtant réservée et payée depuis plusieurs semaines. Saisi en référé liberté, le tribunal administratif a donné raison aux organisateurs.

Lors de l'audience, la municipalité de Jean-Luc Moudenc a tenté de justifier son action en invoquant une prétendue menace à l'ordre public liée au contenu de l'événement. Des arguments qui n'ont pas convaincu le tribunal et qui traduisent surtout le soutien de la majorité municipale à la colonisation marocaine du Sahara occidental, ainsi qu'une volonté de céder aux pressions d'associations qui réclamaient l'annulation de la soirée.

Les tentatives d'entrave n'ont pas empêché la mobilisation : plus d'une centaine de personnes ont manifesté dans les rues de Toulouse pour défendre le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. La journée, marquée par des prises de parole, une exposition et une projection-débat, a permis de rappeler le non-respect du référendum d'autodétermination promis par l'ONU depuis 1991, ainsi que l'appui diplomatique et militaire constant de la France à Rabat.

Image de couverture :
Élias

Journal fondé en 1993 sous le nom de
Billets d'Afrique par François-Xavier
Verschave - **Directeur de la publication**
Nicolas Butor - **Comité de rédaction**
R. Granvaud, O. Tobner, J. Boucher, J. Poirson,
N. Butor, B. Godin, N. Maillard-Déchenans,
M. Petit-Ageneau, A. Decroix, K. Gueguen -
Ont contribué à ce numéro É. Cabello,
G. Althabégoity, C. Lesaffre, J. Beurk, P. Gare-
sio, F. Ben Mena, R. Morin - **Édité par**
Association Survie, 21 ter rue Voltaire - 75011
Paris - **Tél.** (+33)9 53 14 49 74 -
Web <http://survie.org> - **Commission**
paritaire n°0226G87632 - **Dépôt légal** juin
2026 - **ISSN** 3129-6106 - **Imprimé par**
Imprimerie Notre-Dame, 80 rue Vaucanson,
38830 Montbonnot Saint Martin

- ➔ Sur le web
<http://survie.org/decolonisons>
Instagram : [decolonisonslejournal](https://www.instagram.com/decolonisonslejournal)
- ➔ Nous écrire
decolonisons-lejournal@survie.org

Bulletin d'abonnement en page 12

Sommaire

4 SALVES

Mali : la crise actuelle est
aussi un héritage français

5 ACTUALITÉ

Le Togo, nouveau passage
vers le Sahel ?

6 ANALYSE

Do you speak french army ?

9 ANALYSE

En Afrique, le business
des armes dépasse déjà le
« pré carré »

10 SALVES

Visite critique de la Cité
de la langue française

12 ACTUALITÉ

Mayotte ou les sacrifié·e·s
de lois d'exception coloniales

Lorsqu'Emmanuel Macron se rend en Afrique, on n'est jamais déçu : une énormité condescendante par-ci, une petite blague raciste par-là, on sait qu'il va se lâcher. « Plusieurs fois, je l'ai vu partir sur ce continent éprouvé, et en revenir regonflé », se souvient Franck Paris, son ancien « Monsieur Afrique » (*Le Monde*, 11/05). Il faut croire que ça le soulage. Son déplacement au Kenya du 10 au 13 mai pour le sommet « Africa Forwards », nouveau label des sommets Afrique-France, n'a pas fait exception — on n'en attendait pas moins pour ce qui représentait son « testament africain », dicit de concert *Le Figaro* (11/05) et *Le Monde* (15/05).

Dès le premier jour, le chef de l'État a raillé le Mali pour n'avoir pas pris « la meilleure décision » en chassant l'armée française, s'exclamant : « Comme on dit en bon français, no offense ». Une sortie aussi ridicule qu'hypocrite, tant il paraît évident que la France l'a toujours mauvaise d'avoir été ainsi malmenée au Sahel... et n'a peut-être pas rien à voir avec les déboires actuels du régime malien (lire page 4). Le lendemain, le président français a interrompu une table ronde à l'université de Nairobi pour « mettre de l'ordre ». « Hey ! Hey ! Hey ! » a-t-il lancé en s'invitant sur scène, avant de réprimander l'assistance, jugée trop bruyante, comme un maître d'école le ferait auprès d'enfants dissipés. Vous avez dit paternaliste ?

Mieux encore, il n'a pas hésité à lâcher devant la presse : « Nous sommes les vrais panafricanistes ! » La raison : « Nous voyons l'Afrique comme un continent ». Exit les Nkrumah, Um Nyobè ou autres Sankara, place à la profondeur de vue d'Emmanuel Macron qui ne s'est pas privé, dans plusieurs interviews, d'expliquer aux Africain·e·s la meilleure manière de se développer.

Sans doute le président français voit-il un continent, pas juste un « pré carré », mais il ne voit surtout qu'un gigantesque marché en développement à soumettre à l'appétit des intérêts privés. On nous a assez rabâché la spécificité de ce nouveau sommet : plus de grand-messe sur les crises régionales ou les problèmes sécuritaires (ça rappelle visiblement de mauvais souvenirs), mais « une "coalition" inédite de la crème des patrons français et africains » (*Le Nouvel Obs*, 11/05) pour parler business sous la houlette du chef de la « start-up nation ». Et bien sûr à la clé quelques annonces en milliards d'euros d'investissements, sans lesquelles un sommet consacré à l'Afrique n'est jamais tout à fait réussi.

Sans surprise, la plupart des médias hexagonaux ont bien sagement repris les éléments de communication, pourtant éculés, sur la « normalisation » des relations entre France et Afrique et la mise en place d'un « partenariat équilibré ». Comme si les manœuvres du pouvoir français pour favoriser l'implantation des entreprises tricolores et nouer de nouvelles alliances en Afrique anglophone pouvaient signifier le moins du monde l'abandon de ce qui reste des leviers d'influence et d'ingérence française en Afrique francophone. Pas plus que le chef de l'État, ils ne voient non plus où est le problème dans la perpétuation d'un sommet qui s'obstine à mettre face à face le dirigeant d'un petit pays européen et ceux d'un continent entier.

Avant son départ de Nairobi, dans un entretien accordé à TV5 Monde, France 24 et RFI (leviers de l'influence française), Macron n'aura pas manqué de minimiser les contestations de sa politique françafricaine, les imputant à « certains activistes qu'on écoute parfois beaucoup » et « d'autres puissances, qui sont les vrais colonisateurs du XXI^e siècle et qui sont les Russes et d'autres ». « Il n'y a pas de raison de ne pas aimer la France aujourd'hui », a-t-il même osé. Ciao l'artiste !

Raphaël Granvaud & Benoît Godin

MALI : LA CRISE ACTUELLE EST AUSSI UN HÉRITAGE FRANÇAIS

Face à la situation sécuritaire critique au Mali, nos médias dominants n'hésitent pas à pointer les responsabilités de la junte au pouvoir et de ses alliés russes, mais (sans surprise) beaucoup moins celle de la France. Réparons cet « oubli ».

Les attaques coordonnées du 25 avril 2026, menées par une alliance entre le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM, affilié à Al-Qaïda) et le Front de libération de l'Azawad (FLA, coalition touareg indépendantiste) dans plusieurs villes maliennes, font planer la menace d'un effondrement total du pouvoir à Bamako. Alors que le pays s'enfonce dans une crise sans précédent marquée par des violences contre les civil·e·s et des déplacements forcés de population, la majeure partie de la presse française se contente d'y voir « *l'échec catastrophique des militaires putschistes au pouvoir à Bamako, qui ont financé des mercenaires russes et alimenté une dérive guerrière sanglante et sans issue* » (*Le Monde*, 05/05/2026).

Un récit partiel bien pratique. Les autorités françaises, qui persistent à présenter leur retrait militaire forcé en 2022 comme la fin d'un cycle vertueux, sont restées plutôt discrètes¹. Sans pour autant blanchir la junte au pouvoir et ses partenaires russes de leurs responsabilités évidentes, il apparaît essentiel de rappeler que la situation actuelle au Mali est aussi un héritage de la Françafrique. La politique d'ingérence française, dont les racines plongent dans l'histoire coloniale, a produit des effets délétères qui expliquent aujourd'hui encore les fractures de la société malienne, les dynamiques du conflit et les diverses instrumentalisation de cette crise qui n'en finit pas.

Cette dernière n'est pas une catastrophe naturelle. Elle s'inscrit dans une histoire politique longue teintée d'interventions impérialistes extérieures, que les discours paternalistes et racistes

préfèrent occulter. La réécriture de l'histoire du président Macron lors de la Conférence des ambassadrices et ambassadeurs du 6 janvier 2025 est exemplaire : « *L'ingratitude, [...] c'est une maladie non transmissible à l'homme. Je le dis pour tous les gouvernants africains qui n'ont pas eu le courage vis-à-vis de leurs opinions publiques de le porter, aucun d'entre eux ne serait aujourd'hui avec un pays souverain si l'armée française ne s'était pas déployée dans cette région.* »

La fabrique de l'instabilité

Pourtant, dès la colonisation, l'armée française a fragmenté le territoire et la société du Mali en opposant les populations nomades touaregs du Nord aux populations du Sud. Ce procédé bien connu – « diviser pour mieux régner » – a largement participé à affaiblir l'État central après l'indépendance juridique du pays et à nourrir à son encontre la défiance, socle des rébellions indépendantistes qui ont suivi.

Les militaires français, bercés par l'imaginaire des grandes conquêtes coloniales², ont prolongé cette politique sous d'autres formes lors des opérations Serval (2013/2014), puis Barkhane (2014/2022) : Paris a alors noué des alliances opportunistes avec des mouvements indépendantistes comme le Mouvement national de libération de l'Azawad (l'un des ancêtres du FLA), avant de se tourner vers des milices comme le Groupe autodéfense touareg Imghad et alliés (GATIA) ou le Mouvement pour le salut de l'Azawad dit Daoussahak (MSA-D) – faisant fi des conséquences délétères, notamment

l'explosion des rivalités locales et de trafics divers (drogues, armes).

Dans un pays certes géographiquement enclavé, la crise malienne résulte aussi de l'ordre économique inique, néocolonial qui règne sur les échanges Nord-Sud : accroissement de la dette, plans d'ajustement imposés par le Fonds monétaire international (FMI) et prédation des ressources ont contribué à une paupérisation structurelle de la population malienne, sur fond de corruption des élites.

L'effondrement de la Libye en 2011, produit de l'intervention militaire occidentale, a également accéléré la circulation des armes dans la région et renforcé les groupes armés. Dans ce contexte, l'organisation précipitée de l'élection présidentielle de 2013, sous pression internationale, visait davantage à légitimer l'intervention militaire française qu'à reconstruire un système politique stable et souverain.

Le tout militaire, ou la pérennisation du chaos

Durant une décennie, la France a mené une « guerre contre le terrorisme » – formule empruntée aux néo-conservateurs américains, en adéquation parfaite avec le logiciel colonial et islamophobe des élites françaises. En niant les enjeux locaux derrière la rhétorique du djihad mondial et en imposant une réponse militaire à une crise multidimensionnelle, Paris a surtout construit une justification politique à une intervention guidée par ses intérêts géopolitiques, qui a reproduit au Sahel les mêmes conséquences destructrices qu'au Moyen-Orient.

¹ Du moins jusqu'à la sortie d'Emmanuel Macron lors du sommet Afrique-France – lire notre édito du mois.

² « Dans l'armée française, un imaginaire colonial omniprésent » dans la série « Aux origines coloniales de Barkhane », *Afrique XXI* (10/01/2022).

En renforçant le rôle des armées, cette guerre leur a conféré un poids politique décisif : au Mali, comme dans les pays sahéliens concernés par l'intervention française (Niger et Burkina Faso), les coups d'État se sont multipliés, accompagnés de mesures liberticides pour les populations. Elle a par ailleurs permis d'ancrer dans le débat public une équation permettant d'annihiler toute critique : la présence militaire française en Afrique contribuerait à la protection du territoire métropolitain, face à une double menace djihadiste et... migratoire. Dans ce cadre, tout a été légitimé : les crimes de guerre documentés par l'Onu, mais systématiquement niés (comme le massacre du village de Bounti en 2021³) autant que le contrôle sans cesse renforcé et donc plus meurtrier des routes migratoires.

Plus récemment, dans son billet quotidien sur RTL (8/05), le journaliste Georges Malbrunot a assuré que, « *selon une source sécuritaire française* », la France fournirait « *du soutien technique en matière de transmissions notamment* » à des « *unités du renseignement militaire ukrainien, le GUR* ». Parmi les Ukrainiens, « *quelques dizaines* » de francophones, passés par la légion étrangère française, que la France utiliserait pour apporter un soutien déguisé aux Touaregs du FLA afin de faire tomber la junte malienne.

Pourtant, comme dit précédemment, le FLA a fait alliance avec les djihadistes du GSIM... contre lesquels la France est toujours en guerre ! Les forces spéciales françaises mènent en effet des opérations antiterroristes avec les armées nigériane et béninoise, peut-être aussi guinéenne et ivoirienne. Si elles étaient confirmées, ces informations jetteraient une lumière crue sur le double jeu de Paris, qui d'un côté favoriserait indirectement les djihadistes contre les autorités maliennes qui l'ont chassée du pays, et de l'autre continuerait d'appliquer avec d'autres États un logiciel sécuritaire qui a déjà largement fait la preuve de son échec.

Camille Lesaffre

LE TOGO, NOUVEAU PASSAGE VERS LE SAHEL ?

Le pays dirigé par Gnassingbé reste un allié de poids pour Paris, et pourrait même lui permettre de reconquérir le terrain perdu en Afrique de l'Ouest.

Si la tenue du sommet Afrique-France à Nairobi témoigne d'une volonté de longue date de l'impérialisme français d'étendre son influence hors de son pré carré africain, la visite officielle du ministre français des Affaires étrangères Jean-Noël Barrot au Togo, les 23 et 24 avril derniers, nous rappelle sa volonté de regagner le terrain perdu en Afrique de l'Ouest francophone.

La France a maintenu, notamment grâce à son soutien à la dynastie Gnassingbé au pouvoir depuis 1967 (le père, Eyadéma, puis à partir de 2005 le fils, Faure), un fort ancrage dans son ancienne colonie togolaise. Barrot a tenu à rappeler ces « *liens extrêmement denses* » entre les deux pays, assurant même que Macron et Gnassingbé sont « *en contact régulier* » (entretien avec l'AFP, 27/04). Des liens que la France tient néanmoins aujourd'hui à renforcer.

Non seulement le Togo a noué récemment des relations avec Moscou (dont un partenariat de défense permettant aux navires russes d'utiliser le port de Lomé) qui ne manquent pas d'inquiéter les puissances occidentales, mais le pays joue également désormais un rôle diplomatique qui intéresse au plus haut point Paris. Barrot a ainsi tenu à saluer « *Faure Gnassingbé [qui] mène une médiation très importante dans la région des Grands Lacs, en RDC* » (où Macron aspire à jouer un rôle), « *de même que dans la situation du Sahel qui nous préoccupe et où le rôle du Togo est là encore très important* » (RFI, 24/04).

Lomé, qui a conservé des relations avec le Mali, le Niger et le Burkina Faso, ambitionne en effet de « *servir de pont entre le Sahel et l'ensemble de la communauté inter-*



nationale », selon le ministre togolais des Affaires étrangères (RFI, 22/04). Barrot a ainsi fait savoir que la France avait participé à la réunion internationale organisée par Gnassingbé le 18 avril pour présenter sa stratégie Sahel — réunion où étaient présents aussi les ministres des Affaires étrangères des pays sahéliens cités — « *parce que la détérioration de la situation sur le plan sécuritaire au Sahel, la poussée du terrorisme, sont une préoccupation que nous avons en commun avec les pays de la région* » (AFP, 27/04). De quoi préparer un éventuel retour de la France dans la zone ?

Jean Boucher

³ Raphaël Granvaud, *De l'huile sur le feu : La France et la guerre contre le terrorisme en Afrique*, collection *Dossiers Noirs* dirigée par Survie (Lux, 2024).

DO YOU SPEAK FRENCH ARMY ?

Le sommet « Africa Forward » qui s'est déroulé au Kenya est l'occasion de donner un aperçu de la coopération militaire française hors du « pré carré » traditionnel francophone.

Le programme officiel du premier sommet Afrique-France organisé dans un pays anglophone les 11 et 12 mai 2026 n'incluait pas les questions militaires. Cependant, on peut facilement imaginer que les questions sécuritaires n'ont pas été absentes des discussions informelles entre certains chefs d'État. En outre, la tenue de ce sommet dans un pays comme le Kenya n'est pas anodine, alors que Nairobi et Paris ont récemment approfondi leur coopération militaire et sécuritaire. Une évolution présentée comme une nouveauté qui, en réalité, n'en est pas vraiment une. De fait, la présence militaire française hors de sa zone d'influence historique – le fameux « pré carré » – est ancienne.

Il faut pour commencer rappeler que la coopération militaire française répond à des objectifs divers et plus ou moins priorisés selon les États auxquels elle s'adresse : former des militaires (à différents niveaux de la hiérarchie), apporter de l'assistance (de la fourniture de renseignements à l'accompagnement au combat), promouvoir l'industrie de défense française (voire d'autres intérêts économiques) [lire page 9], ou donner une traduction concrète à des choix d'alliances stratégiques décidées par les autorités politiques. Elle est revendiquée comme un des principaux outils d'influence de la France en Afrique.

Des massacres sans importance

Comme le président Macron y a fait halte en prélude au sommet, commençons par l'Égypte. La coopération militaire y est ancienne, mais son renforcement avec la dictature du maréchal Abdel Fattah al-Sissi est une conséquence directe des importants contrats de vente d'armes françaises signés ces dernières années :

corvettes Gowind, frégates multimissions, premier contrat à l'export pour les Rafale de Dassault (en 2015), ainsi que des blindés, quand bien même ceux-ci avaient déjà été utilisés lors du massacre (près de 1000 personnes tuées) qui a inauguré la prise du pouvoir des militaires en juillet 2013.

L'ambassade de France dans le pays ne s'en cache pas : « *Initiée lors de la signature des contrats majeurs d'armement de 2015, l'accélération de la coopération militaire franco-égyptienne s'est concrétisée en 2017 par la création d'un Haut Comité Militaire* ». Depuis, « *la relation de défense est dense et les champs de coopération militaire entre les deux pays sont diversifiés* », ce qui induit « *des relations étroites et fréquentes entre hautes autorités politiques et militaires et, depuis 2023 la mise en place d'un dialogue stratégique bilatéral (DGRIS)* ».

Des notes révélées par *Disclose* (24/11/2021) montrent que la hiérarchie militaire française a délibérément profité du coup d'État pour promouvoir le matériel français et poussé les autorités politiques à fermer les yeux sur la répression impitoyable du nouveau régime. C'est également *Disclose* qui a révélé le degré de compromission atteint avec l'opération secrète Sirli « *initiée en 2015 par l'armée française afin de fournir du renseignement aérien à la dictature du maréchal Abdel Fattah al-Sissi. Des informations qui, sous couvert de lutte contre le terrorisme, ont servi à mener une campagne de bombardements systématiques contre des civils soupçonnés de contrebande dans le désert occidental, à la frontière avec la Libye* ». Une coopération criminelle qui s'est poursuivie avec l'aval des présidents François Hollande et Emmanuel Macron malgré les alertes de

certains militaires français. Le rapprochement franco-égyptien a également bénéficié d'une convergence de vue sur la guerre civile en Libye, les deux pays ayant conjointement appuyé, avec les Émirats arabes unis, la tentative de prise du pouvoir du maréchal Khalifa Haftar.

Sous la présidence d'Emmanuel Macron, la promotion du matériel militaire ne s'est pas infléchie et explique par exemple les tentatives de rapprochement avec l'Angola. En 2018, un accord de coopération en matière de défense a été signé entre les deux pays. Déjà client d'Airbus pour des hélicoptères, l'Angola avait laissé entendre qu'il pourrait acheter des navires de guerre français. Mais la coopération a peiné à décoller, au point qu'il a été un temps « *question de fermer la mission de défense auprès de l'ambassade de France à Luanda* », finalement simplement réduite (*Africa Intelligence*, 28/04/2023). Parmi les programmes mentionnés figurent des cycles « *d'enseignement du français au profit des membres de la Police nationale et des Forces armées angolaises (FAA)* » pour préparer « *les stagiaires à participer à des opérations de maintien de la paix ou à des exercices menés en langue française* ». Dispositif minimal qui existe dans de nombreux autres pays non francophones.

Cap à l'Est

La France n'a guère eu plus de succès en Éthiopie, où les relations s'annonçaient prometteuses après l'arrivée à la tête du gouvernement d'Abiy Ahmed en 2018, très contesté prix Nobel de la paix l'année suivante. Une tournée de Macron en mars 2019 (à Djibouti, en Éthiopie et déjà au Kenya) a été l'occasion de renforcer la coopération sécuritaire et économique entre les deux pays et de signer un accord

de partenariat en matière de défense, avec une grosse enveloppe de l'aide publique au développement dans la corbeille. En vue : la reconstitution d'une marine éthiopienne et le développement de l'aviation militaire (Reuters, 12/03/2019).

Mais lorsque l'accord a été ratifié par le parlement éthiopien en juin 2021, la guerre au Tigré faisait rage, et les crimes de guerre de l'armée éthiopienne étaient déjà documentés – sans que la diplomatie française ne s'en émeuve. À l'époque, « *questionné dès janvier 2021 [...] sur la nature de la coopération de défense française avec l'Éthiopie* » et sur son devenir, le ministère des Armées n'avait répondu « *que cinq mois plus tard, le 18 mai, après huit relances écrites* », assurant mensongèrement ne pas avoir livré d'armes



à Addis-Abeba (Mediapart, 24/06/2021).

Au regard de la situation et des nombreuses exactions commises par l'armée éthiopienne, la France a finalement préféré suspendre l'accord militaire en août 2021. Il ne semble pas avoir été réactivé à ce jour, en dépit d'un nouveau voyage de Macron dans le pays en décembre 2024, et d'un autre au retour du sommet de Nairobi le 13 mai 2026. En cause peut-être, la géopolitique de la Corne de l'Afrique et la question conflictuelle de l'accès à la mer de l'Éthiopie, la France ayant d'autres alliances à ménager dans la région (Égypte, Djibouti).

Océan Indien

Un peu plus au sud en revanche, les relations économiques et militaires entre la France et le Kenya n'ont cessé de se développer. Le président Uhuru Kenyatta avait déjà accueilli le One Summit Planet cher à Macron en mars 2019. En 2023, un accord de coopération maritime a été signé alors que « *depuis 2004, Paris forme des militaires kényans au Collège interarmées de défense (CID) de Paris* » (Africa Intelligence, 13/05/2024).

Fin 2025 enfin, un accord de coopération en matière de défense a été conclu, essentiellement axé sur la coopération maritime et l'échange de renseignements. La formation au maintien de la paix (pour participer à des missions de l'Onu ou de l'Union africaine) se poursuit, comme avec d'autres forces de la région. Elle est dispensée par les militaires des Forces françaises de Djibouti (dernière grosse base militaire française sur le continent). Des exercices maritimes conjoints sont également prévus avec les Forces armées de la zone sud de l'océan Indien (Fazsoi) basées à La Réunion et à Mayotte, forces qui mènent aussi des exercices conjoints avec l'Afrique du Sud.

À noter que l'accord de coopération a fait l'objet d'un véritable travail d'amendement de la part des parlementaires... kényans. Les élus français n'ont pas ce privilège – et ne le réclament d'ailleurs pas, à quelques rares exceptions. L'opinion publique kényane a en effet été échaudée par des exactions impunies commises par les soldats britanniques, qui disposent d'une base dans le pays (Africa XXI, 01/11/2023).

Pour le Kenya, qui a ratifié l'accord de défense avec la France en même temps que quatre autres accords (avec la République tchèque, la Chine, l'Éthiopie et le Zimbabwe), il s'agit surtout de diversifier ses partenaires alors que les troupes anglaises ont mauvaise presse et que la relation avec les États-Unis est jugée imprévisible. Il s'agit peut-être également

de monnayer, comme à Djibouti, une position maritime stratégique convoitée par des puissances militaires étrangères. L'Italie et l'Allemagne sont également sur les rangs pour des accords similaires (Africa Intelligence, 16/04/2026).

Guerre contre le terrorisme

Quelques années auparavant, en 2010, la France avait déjà discrètement coopéré avec le Kenya pour le soutenir dans ses opérations menées contre les Shebabs en Somalie (Le Point, 25/10/2011). La « guerre contre le terrorisme » explique en effet nombre de rapprochements opérés avec certains pays, à deux périodes différentes. D'abord sous Hollande : alors que le passage de l'opération Serval (au Mali) à l'opération Barkhane (Mali, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Tchad) en 2014 annonce déjà une forme d'enlèvement, le président français prétend étendre la zone d'opération des armées françaises et propose ses services au Nigeria dès 2015. Début 2016, il se rend à Abuja et « *se pose en parrain militaire de la lutte contre Boko Haram* » (titre du Monde, 15/05/2016). L'organisation djihadiste menace également le Niger et le Tchad, où l'armée française est présente (ainsi que le Cameroun, un autre pays de son « pré carré »). La France fournit du renseignement aérien et satellitaire au Nigeria, ainsi que des formations menées par la Direction du renseignement militaire (DRM).

Fin avril de la même année, le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian fait à son tour le voyage pour signer une « lettre d'intention » en vue d'un futur accord de coopération militaire, qui doit également inclure « *la lutte contre l'insécurité maritime* » dans le golfe de Guinée (où la production pétrolière est importante). « *La France a une grande influence sur tous les pays* » francophones de la région, déclare son homologue nigérian pour expliquer la signature de l'accord (Jeune Afrique, 28/04/2016). Il s'agit aussi d'aplanir les difficultés de fonctionnement de la Force multinationale mixte (FMM), qui rassemble les pays frontaliers pour combattre Boko Haram et que la France voudrait voir renforcée.

Bien sûr, il est également question de ventes d'armes : « *On va les aider à identifier leurs besoins et les procédures d'acquisition* », explique une source

française à l'AFP. « *Les forces nigérianes ont souvent eu des problèmes pour se procurer du matériel, notamment en raison de [leur] mauvaise réputation en matière de respect des droits de l'homme et de problèmes de corruption* », commente alors un journaliste (*Opex360.com*, 29/04/2016). La France, qui mène une opération maritime permanente dans le golfe de Guinée (opération Corymbe), a par la suite mené quelques exercices conjoints avec le Nigeria et fait du pays son deuxième client d'armes dans la région (derrière le Sénégal), mais l'accord de partenariat en matière de Défense n'a pas abouti.

La deuxième phase commence avec le départ contraint de l'armée française d'un certain nombre de pays subsahariens (le Mali en 2022, le Burkina Faso et le Niger en 2023, le Sénégal et le Tchad en 2025). La France tente alors de « réarticuler » son dispositif militaire africain et de redonner davantage d'importance à la coopération militaire afin de compenser la diminution de ses forces présentes sur des bases ou en opex (opération extérieure). Désormais, elle offre ses services à davantage de pays menacés par le djihadisme.

Avec le Ghana, la coopération militaire est restée limitée à la formation au maintien de la paix et à l'enseignement du français. Avec le Nigeria en revanche, elle a été remise au goût du jour. Le nouveau président nigérian Bola Tinubu et son

homologue français se sont rapprochés à l'occasion des putschs au Sahel, les deux ayant appuyé le projet d'intervention militaire de la Cedeao après le renversement de Mohamed Bazoum au Niger en 2023. Lors de la tentative de coup d'État au Bénin en décembre 2025, la France est intervenue militairement en concertation avec le Nigeria, qui a pilonné le camp des mutins grâce à du renseignement français (*Jeune Afrique*, 08/12/2025).

Le président nigérian, qui craint visiblement une déstabilisation dans un contexte sécuritaire très dégradé, ne cesse de lancer des appels à l'aide (*Le Monde*, 24/04/2026). En janvier, le général français Pascal Ianni, patron du Commandement pour l'Afrique (CPA), a été dépêché à Abuja, suivi en avril par le chef d'état-major particulier du président Macron (*Africa Intelligence*, 12/05/2026). La lutte contre Boko Haram dans le nord du pays relève toujours de la coopération avec les Britanniques et les États-Uniens, et reste marquée par des crimes de guerre épouvantables commis par les forces nigérianes (*Le Monde*, 12/04/2026). Mais à l'ouest, les forces spéciales françaises mènent avec les forces nigérianes et béninoises « *des opérations coordonnées le long de la frontière entre les deux pays. Elles visent en particulier les leaders du groupe Ansaru, affilié à Aqmi* [Al-Qaeda au

Maghreb islamique] », signalait récemment *Africa Intelligence* (27/04/2026). Le Nigeria a également « *octroyé un droit de survol de son territoire* » pour permettre à la France de lui fournir du renseignement aérien.

Plus de « pré carré » ?

Si elle se développe dans les pays non francophones, la coopération militaire française peine néanmoins à se tailler une place significative aux côtés des partenariats militaires déjà existants et parfois anciens, conclus avec d'autres anciennes puissances coloniales, ou avec les États-Unis, la Russie, la Chine et désormais la Turquie. Cette coopération pour l'heure limitée ne lui permet pas d'exercer une influence, voire de créer des situations de dépendance comparables à celles qui ont existé ou qui persistent encore dans certains pays francophones, ni de s'ingérer dans des conflits ou des crises politiques internes.

La différence est également visible dans la répartition des coopérateurs militaires sur le continent. Quelques-uns sont détachés dans des écoles militaires de pays non francophones, mais parmi les 17 Écoles nationales à vocation régionale (ENVR) qui dépendent de la Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) et que la France a implantées en Afrique depuis les années 1990, aucune n'est située hors des pays francophones. Certes, le missilier MBDA et le droniste Delair, appuyés par le groupe parapublic français Défense Conseil International (DCI), la Direction générale de l'armement (DGA) et la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) poussent conjointement à la création d'une « *académie de drones dans la capitale botswanaise* », Gaborone, qui serait destinée « *aussi bien à la Botswana Defence Force (BDF) [...] qu'aux forces de police et de maintien de l'ordre [...] en provenance du Botswana, mais aussi des pays voisins, tels que l'Afrique du Sud, l'Angola, le Malawi, le Mozambique, la Namibie et la Zambie* » (*Africa Intelligence*, 10/04/2026). Mais pour l'heure, il reste bien une spécificité du « pré carré » en matière de coopération militaire.

Raphaël Granvaud

Cet article a été prépublié par *Afrique XXI* :
<https://afriquexxi.info/>

UN « SOMMET » DE RÉPRESSION

Le 12 mai, pendant que chefs d'État, grands patrons et autres invités prestigieux du sommet Afrique-France échangeaient dans l'atmosphère ouatée du Centre international de conférence Kenyatta de Nairobi, l'ambiance à l'extérieur était toute autre. La manifestation anti-impérialiste, organisée par des opposant·e·s au sommet venu·e·s du Kenya et d'ailleurs, était dispersée par l'armée avec des lancers de grenades lacrymogènes et des tirs de sommation à balles réelles, histoire d'être clairement compris (*L'Humanité*, 12/05). Une vingtaine de personnes étaient également arrêtées le jour même ou la veille.

Rien de très surprenant en réalité. Le président kényan William Ruto, nouveau

best friend d'Emmanuel Macron, a en effet une solide expérience en matière de répression brutale des mouvements sociaux et des militant·e·s politiques. Le 25 juin 2025, à Nairobi, en pleine mobilisation nationale contre la politique ultra-libérale du gouvernement et la corruption, des manifestations avaient déjà été réprimées dans le sang. Bilan : 19 morts et des centaines de blessés (*Le Monde*, 6/07/2025). Depuis deux ans, au moins 80 personnes ont été tuées par les « forces de l'ordre » selon les chiffres de la Commission nationale des droits humains. Pas de quoi freiner le moins du monde la *love story* entre la France et un Kenya chouchou des puissances occidentales.

EN AFRIQUE, LE BUSINESS DES ARMES DÉPASSE DÉJÀ LE « PRÉ CARRÉ »

Dans la perspective d'un passage à une « économie de guerre », Paris cherche à exporter toujours davantage ses armes en Afrique, y compris non francophone. Petit tour d'horizon.

Le « rapport au Parlement 2025 sur les exportations d'armement de la France », remis par le ministère des Armées, s'avère très instructif quant aux raisons qui poussent la France à asseoir sa position de deuxième plus gros exportateur d'armes au monde, notamment en diversifiant ses partenaires. Y est clairement mentionné le passage à une « économie de guerre ».

Dans cette perspective, l'exportation est perçue bien sûr comme vectrice de bénéfices et d'emplois, mais doit permettre en outre d'augmenter les capacités productives des industries militaires en prévision d'un éventuel conflit. Le rapport l'énonce explicitement : il s'agit d'« *anticiper les approvisionnements long cycle, constituer les stocks, augmenter certaines fabrications ou maintenir des lignes de production opérationnelles* ». Autrement dit : militariser la société et préparer l'appareil productif à une période de guerre.

En attendant, c'est entre autres pour écouler cet excès que le marché national ne peut absorber que Paris se démène pour trouver de nouveaux débouchés pour les fabricants d'armes tricolores. Sont en particulier ciblés des nouveaux partenaires africains n'appartenant pas au traditionnel « pré carré » françafricain – d'autant plus que les pays le composant, si l'on excepte ceux d'Afrique du Nord, n'ont guère les moyens d'acheter beaucoup et cher.

De nouveaux partenaires qui pèsent lourd

Certains de ces États sont ainsi devenus maintenant des clients importants à l'échelle du continent africain. Ces dernières années, les gros contrats se sont multipliés, comme avec le Botswana en 2016 pour des systèmes de défense aérienne produits par MBDA, leader européen des missiles et systèmes de

missiles pour 304,2 millions d'euros (*La Tribune*, 10/07/2017) ou en 2018 avec la Tanzanie notamment pour des hélicoptères Super Puma produits par Airbus Helicopters pour 165 millions d'euros (*La Tribune*, 04/01/2018).

Plus récemment, en 2023, la production de deux des trois corvettes BR71 MKII qui équiperont bientôt l'Angola a été confiée à l'entreprise Constructions mécaniques de Normandie (CMN), une filiale du groupe franco-libanais Privinvest, pour un montant de 404,6 millions d'euros. Par ailleurs, malgré la rude concurrence entre MBDA et le brésilien Siatt, ce seront bien les missiles de type Exocet du groupe français qui devraient équiper ces navires de guerre (*Africa intelligence*, 12/06/2025).

La part de ces nouveaux partenaires pèse de plus en plus lourd dans le total des exportations d'armes françaises en Afrique. À titre de comparaison, les commandes passées par la Côte d'Ivoire sur la période 2015-2024 ne représentaient « que » 106,3 millions d'euros, celles du Gabon à peine 41,4.

Au service des vendeurs de mort

La convergence entre les intérêts des entreprises d'armement et de l'État est totale. Dans bien des cas, les opérations militaires tricolores servent de véritables vitrines aux équipements français. Le ministère des Armées se félicite ainsi dans son rapport au Parlement que les commandes de patrouilleurs et d'équipements associés soient directement liées à l'opération Corymbe. Celle-ci, menée depuis 1990 en vue de « sécuriser » le golfe de Guinée, a vu défiler un grand nombre de bâtiments français et permis de renforcer la coopération avec les pays côtiers, y compris là encore en dehors du « pré carré » françafricain, comme avec l'Angola ou le Nigeria.

Ce dernier est ainsi devenu un client régulier du constructeur naval Ocea qui lui a fourni plusieurs patrouilleurs. Les rapports au Parlement du ministère des Armées mentionnent 219 millions d'euros de licences accordées pour l'exportation d'armes « de catégorie ML9 » (à savoir les navires de guerre et autres équipements navals) pour 2018 et 36 millions en 2022, toutes à destination du Nigeria. Un communiqué de presse d'Ocea (01/02/2023) évoque également une commande de quatorze nouveaux patrouilleurs en 2023.

Les diplomates et les militaires, en particulier les attachés de défense des ambassades, servent également de « VRP » pour les fabricants d'armes. Le cas du Kenya est particulièrement emblématique. Le rapprochement entre la France et ce pays d'Afrique de l'Est s'est matérialisé par l'organisation du sommet Afrique-France à Nairobi, mais aussi par la mise en œuvre d'une stratégie générale d'implantation des entreprises françaises au Kenya qui sert évidemment aussi l'industrie de l'armement. Bénéficiant de l'entrée en vigueur du premier accord de coopération de défense entre Paris et Nairobi, plusieurs groupes français comme Airbus, MBDA, Thalès ou Ocea ont approché les autorités kényanes pour leur proposer leurs services (*Africa intelligence*, 04/02).

Autre exemple, l'initiative de MBDA et du fabricant de véhicules aériens sans pilote Delair, soutenue par Paris, qui ont présenté en avril un projet de création d'une école de drones au Botswana (*Africa intelligence*, 10/04). Sans doute pour favoriser la demande future de ce type de matériel. De ce côté-là du globe, comme ailleurs, le business tricolore de la mort n'est pas près de s'arrêter.

Alex



CITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE LA CÉLÉBRATION DE LA LANGUE POUR JUSTIFIER LA COLONISATION

À la Cité internationale de la langue française, à Villers-Cotterêts, se déroule un récit sur le français tout au service du soft power de la France. Visite guidée (et critique).

Comme les précédents présidents français, Emmanuel Macron a créé son musée : la Cité internationale de la langue française, à Villers-Cotterêts (Aisne). Un musée qu'il ne nomme pas ainsi parce qu'il le veut ouvert et changeant, pour une langue qu'il dit « *de liberté et d'universalisme* » (discours d'inauguration, 30/10/2023). Et c'est là tout le poids historique, culturel et diplomatique de cette initiative. Nous sommes allé·e·s le visiter l'automne dernier afin d'y analyser le discours « officiel » tenu sur la France à travers la langue française et de mieux comprendre comment et pourquoi la France a imposé le français.

La supposée supériorité du français

Tout au long de la visite, la langue française est associée au siècle des Lumières. L'idée selon laquelle elle serait particulièrement « claire » et « logique » est reprise sans distance. Le français est également présenté comme la langue républicaine, dont la maîtrise permettrait, selon la citation de l'abbé Grégoire, d'« *uniformer le langage d'une grande nation de manière que tous les citoyens qui la composent puissent sans obstacle se communiquer leurs pensées* ».

Dans les premières salles, la langue française est aussi présentée comme une langue de révolte, d'émancipation, de liberté. Sur un petit cartel, la question de la spécificité des francophones est posée : « *Les francophones du monde entier auraient-ils une propension particulière à s'indigner ?* »

Par le biais de la langue, les valeurs de la République française sont associées à l'ensemble des francophones du monde, comme une caractéristique intrinsèque.

Dans une salle suivante, intitulée « La vie à la française », la place des femmes dans l'art de la conversation dans les salons et la mention du français comme langue diplomatique à partir du XVIII^e siècle permettent de venir mettre en valeur un passé romanticisé de la France. Le modèle français est ici présenté comme universalisable et enviable pour le reste du monde. Une pensée qui a largement guidé l'impérialisme français pendant les conquêtes coloniales.

La littérature plutôt que l'usage social de la langue

Dans la toute première salle du parcours de visite, « Une langue monde », c'est la littérature francophone qui est célébrée. On remarque que parmi les auteur·rice·s mis·e·s en avant, nombreux·ses sont ceux issu·e·s des colonies, passées ou actuelles. La première citation visible est d'Édouard Glissant et Patrick Chamoiseau, deux auteurs martiniquais. Dans l'immense bibliothèque au centre de la pièce, les ouvrages rangés à hauteur de vue sont ceux d'Aimé Césaire, de Maryse Condé, d'Ousmane Sembène, de Kamel Daoud, de Frantz Fanon ou encore d'Amin Maalouf.

Le fait que des écrivain·e·s utilisent le français pour écrire est utilisé comme une légitimation de la langue française comme langue de libération, d'abolition du rapport colonial, absolvant ainsi d'une certaine façon

la France de ses responsabilités historiques.

Sur les cartels explicatifs aux murs, les raisons historiques à la présence de la langue française en dehors de son domaine historique sont euphémisées : « *Des explorations aux conquêtes coloniales, la langue française est sortie de son berceau européen et s'est enracinée ailleurs.* » La diffusion du français, ainsi présentée comme le fruit de la « vie » de la langue, permet d'éviter toute référence à la situation politique et sociale – en l'occurrence, la domination coloniale – qui a permis son « enracinement ».

Un procédé repris tout au long de la visite. Parler de « *mots qui voyagent* » ou d'une « *langue qui s'exporte* » plutôt que de l'imposition de la pratique d'une langue par un État, ou du soft power de la France, c'est prêter à une langue des intentions et une individualité qu'elle n'a pas. Une langue est un outil de communication : dire qu'elle est « autonome » ou « naturelle », c'est amener, de façon supposément objective, la légitimation de certaines pratiques linguistiques et oublier qui a le pouvoir de décider du prestige d'une langue.

L'idéologie linguistique ainsi promue sous-entend que la langue française serait meilleure (plus claire, plus logique, plus belle) que les autres. Une vision qui permet de recycler des idées suprémacistes, rendues plus acceptables parce qu'appliquées au concept de langue. Les concepteur·rice·s de l'exposition n'ont manifestement pas trouvé gênant d'afficher des citations proclamant la supériorité de la langue française, alors qu'ils n'auraient

certainement pas osé afficher les discours comparables sur une supposée supériorité de la race blanche ou de la civilisation européenne...

Pour les colonisé-e-s, le français comme un besoin

Dans le parcours permanent, toutes les pièces s'enchaînent... à part celle qui porte sur le français dans les colonies, intitulée « L'Empire de la langue » : celle-ci est cachée par un panneau sur « L'art de vivre à la française ». Elle est disposée comme une salle de classe, avec des pupitres d'écoliers. Au niveau de l'emplacement du tableau sont projetées des photographies d'écoliers dans des écoles de l'empire colonial.

Malgré les quelques éléments critiques présentés dans les recoins de la pièce, le discours produit par l'institution est très orienté : la francophonie aurait été une chance pour les personnes colonisées. On nous apprend ainsi que « *là où il est enseigné, le français – vecteur d'éducation – fournit aussi aux peuples colonisés un instrument de libération : les savoirs et les valeurs véhiculés par l'école contribueront à leur émancipation* ».

La colonisation française est ainsi légitimée. Son caractère violent n'est pas nié, mais on insiste sur le fait qu'elle aurait permis d'enseigner la langue française et donc les valeurs des Lumières aux peuples colonisés, qui en avaient supposément bien besoin. Il est ailleurs précisé que, au moment des indépendances africaines, « *les peuples retournent la langue contre le pouvoir colonial* », « *au nom de valeurs héritées des Lumières* ». Ce serait donc grâce aux Français que les personnes colonisées se seraient libérées des Français. CQFD. Voilà le mythe de la mission civilisatrice de la France ainsi réactualisé.

La situation linguistique actuelle des territoires colonisés n'est qu'à peine évoquée, et présentée comme apaisée. Sur un cartel, le français y est décrit comme « *une réalité durable* » qui entretiendrait un « *dialogue permanent* » avec d'autres langues et servirait de « *trait d'union* » entre différentes langues et différents continents.

Encore une fois, de nombreux·ses auteur·rice·s noir·e·s et arabes sont cité·e·s, notamment des figures anticoloniales (à nouveau Césaire, Fanon...), mais leur positionnement vis-à-vis de la langue française n'est jamais expliqué. Ils sont mis·e·s au même plan qu'Onésime Reclus,

géographe du XIX^e siècle et inventeur du concept de francophonie, présenté comme un « *ardent promoteur de la colonisation française* ».

Une salle est dédiée aux langues de France dites régionales – y compris celles des colonies actuelles. La disposition de cet espace permet seulement de les entendre de manière aléatoire, mais sans aucune traduction, ni aucune information sur la personne qui parle. Alors que la célébration de la langue française s'appuie principalement sur sa littérature et des figures d'auteur·rice·s, ces langues-là sont présentées comme « simplement » orales et produites par des personnes anonymes. Le contraste avec le discours tenu sur la langue française est total : elles ne sont célébrées ni pour leurs auteur·rice·s, ni pour leur « génie », pas plus qu'elles ne sont présentées comme sources de connaissances.

Les autres langues parlées sur le territoire français, celles « portées par les flux migratoires ou touristiques », sont, elles, qualifiées d'« idiomes », et pas de « langues » pleines et entières.

Le fantasme de la menace anglophone

À plusieurs reprises au sein du parcours d'exposition, la langue française est présentée comme menacée. À propos de l'Académie française, il nous est dit que son rôle est de « *défendre la langue française* ». Cela sous-entend que la langue française aurait besoin d'être sauvegardée, protégée, tout en légitimant le rôle de l'Académie française dans ce combat fantasmé.

Cette idée que le français est une langue menacée, donc à défendre, ne peut que faire écho au contexte actuel où les discours nationalistes et leur rhétorique sécuritaire sur les dangers extérieurs qui menacent notre pays sont sans cesse plus diffusés.

Au cours de la visite, la nature de cette menace se précise : c'est l'expansion mondiale de l'anglais qui mettrait en péril notre langue. Il est ainsi écrit qu'en Amérique du Nord, le français se diffuse « *contre une autre langue, l'anglais* ». La situation sociolinguistique du Québec est particulièrement mise en avant, notamment à travers des témoignages de francophones canadiens. On nous montre une lettre du général de Gaulle, alors président de la République, demandant en 1962 à son ministre des Armées Pierre Messmer d'interdire l'emploi de mots anglais dans le

domaine militaire.

Ailleurs dans l'exposition, on nous dit que « *le français fait face à un afflux massif et quasi exclusif des mots anglais dans le langage courant* ». Cette affirmation n'est basée sur aucune étude et donne une image de la situation sociolinguistique pour le moins partielle. De plus, le choix des métaphores pour la décrire accentue l'idée d'une domination de l'anglais sur le français. Il n'est plus question ici de langue « trait d'union », ni de « dialogue » comme c'était le cas concernant le rapport de la langue française avec les autres langues des populations colonisées.

Pour rappel, le français ne fait pas partie des langues « menacées », bien au contraire, puisqu'il s'agit d'une des dix langues les plus parlées au monde. Le mythe de ce péril anglophone semble n'être qu'une adaptation linguistique du syndrome de Fachoda. Depuis la crise du même nom en 1898, en pleine conquête coloniale, la « perfide Albion » est suspectée de vouloir empêcher par tous les moyens, même les plus vils, l'extension de l'Empire français.

Parler de la langue, pas de politique

Proposer un espace de réflexion sur la langue, sur son histoire et sur les rapports de pouvoir qu'elle peut reproduire est en soi une idée intéressante. Mais la visibilisation des enjeux politiques est justement la grande absente de cette visite à Villers-Cotterêts. Le lien entre la langue et la construction nationale est présent de façon évidente, puisqu'on trouve même un encart parlant de la langue comme d'une « affaire d'État » (« *matter of state* »), mais cette situation est présentée comme un état de fait, et non comme une réalité à questionner.

Pourtant, l'existence même de cette cité prouve l'importance politique de la langue, outil de soft power pour l'influence française à travers le monde, notamment dans les espaces francophones. À ce titre, les références fréquentes aux auteur·rice·s issu·e·s d'anciennes colonies peuvent se comprendre comme une volonté de s'afficher comme non-raciste – « On n'est pas raciste, on a cité Aimé Césaire ». Et soulignent que la promotion de la francophonie représente un intérêt stratégique pour la France.

Élio Cabello & Galla Althabégoity

MAYOTTE OU LES SACRIFIÉ·E·S DE LOIS D'EXCEPTION COLONIALES

Durcissement du droit du sol en dérogation du droit commun, nouvelles opérations de destruction d'habitats précaires, traque des migrant·e·s... Dans le 101e département français, la politique coloniale bat son plein.s

Adoptée en avril 2025 (voir notre édito de mai 2025), la loi durcissant les conditions d'obtention du droit du sol à Mayotte, déjà restreintes en 2018, est entrée en vigueur le 6 mai. Désormais, les deux parents – et non plus un seul – doivent résider régulièrement en France depuis au moins un an au moment de la naissance de l'enfant, contre trois mois auparavant. Une rupture avec le droit commun, dénoncée par la gauche : partout ailleurs sur le sol français, un enfant né de parents étrangers acquiert automatiquement la nationalité française à sa majorité.

L'arrêté publié le 30 avril précise que les parents d'enfants nés à Mayotte doivent justifier d'une entrée régulière sur le territoire et fournir un visa long séjour. Une exigence souvent impossible à satisfaire, la plupart des Comorien·ne·s arrivant illégalement sur l'île en kwassa-kwassa, ces embarcations de fortune utilisées pour traverser le bras de mer séparant les Comores de Mayotte¹.

Cette réforme s'inscrit dans la continuité de la loi de « refondation » de Mayotte, présentée en 2025 après le cyclone Chido

comme un vaste plan de reconstruction et de modernisation. Derrière ces promesses, l'État poursuit surtout le renforcement d'un arsenal sécuritaire destiné à traquer les sans-papiers et faciliter les expulsions. Associations et ONG dénoncent une politique d'exception faisant de Mayotte un laboratoire du durcissement migratoire français. L'Unicef notamment alerte sur une réforme qui ignore les causes profondes de la pauvreté et fragilise encore des milliers d'enfants vivant déjà dans une grande précarité (communiqué de presse, 2/07/2025).

Traque permanente

L'opération Kingia, lancée le 7 avril, illustre cette logique, dans la continuité des opérations Wuambushu en 2023 ou « Mayotte place nette » en 2024, censées lutter contre la délinquance, l'économie informelle et l'habitat insalubre. Contrôles massifs, arrestations et destructions d'habitations précaires – les « décasages » – se multiplient avec l'arrivée d'une centaine de policiers et gendarmes pour un « choc de sécurité », dicit le préfet. Dans une

atmosphère de traque permanente, les familles limitent leurs déplacements, des enfants ne vont plus à l'école, des travailleur·euse·s désertent marchés et chantiers par peur des contrôles.

Dans le même temps, les routes migratoires vers Mayotte évoluent. Aux traversées depuis les Comores s'ajoutent désormais des flux croissants venus d'Afrique centrale, notamment de République démocratique du Congo : des exilé·e·s quittent Goma ou Bukavu, fuyant guerre et misère, avant de traverser l'Afrique de l'Est, puis l'océan Indien. Beaucoup ne connaissent presque rien de Mayotte, sinon l'image d'un territoire français où survivre semble possible. À l'arrivée, beaucoup s'entassent dans le campement insalubre de Tsoundzou 2.

Cette nouvelle route s'accompagne d'un nombre croissant de naufrages (RFI, 26/03). En prétendant stopper l'immigration par la répression, l'État alimente surtout les réseaux clandestins. Et pousse les exilé·e·s vers des routes toujours plus meurtrières.

Katell Gueguen

¹ Sur ce point, comme sur ceux qui suivent, lire l'excellente série d'articles publiée par *InfoMigrants* en avril 2026 sur l'immigration à Mayotte.

SOUTENEZ-NOUS, ABONNEZ-VOUS !

Retrouvez dans votre boîte aux lettres *Décolonisons*, le journal anticolonial édité par l'association Survie. Douze pages (seize pour le numéro d'été) pour documenter, décrypter, dénoncer la politique française en Afrique et dans les colonies d'outre-mer.



☐ Je m'abonne à *Décolonisons* ! en VERSION PAPIER pour un an (soit 11 numéros)

☐ Je m'abonne à *Décolonisons* ! en VERSION NUMÉRIQUE (format PDF) pour un an (soit 11 numéros)

☐ Je soutiens Survie, j'adhère à l'association

nom :

prénom :

adresse :

CP :

ville :

email :

Renvoyez ce bulletin complété, accompagné de votre paiement à : Survie - 21ter, rue Voltaire - 75011 Paris
Chèque à l'ordre de Survie. Ou virement bancaire sur le compte de l'association Survie. IBAN : FR76 4255 9100 0008 0027 3633 529 au Crédit coopératif, précisez l'objet sur l'ordre de virement.

Ou abonnez-vous directement en ligne sur <http://survie.org/l-association/soutenir> ou grâce au QRcode ci-dessus.

La parution dépend des contraintes dues au militantisme : les numéros peuvent (parfois) prendre du retard.

TARIFS

France 30€, Petits budgets 20€, Étranger et outre-mer 40€

Adhésion à Survie : 52€ (soit 1€ par semaine) ou petit budget 15€